



Paris, le 12 mars 2026

L'Autorité des marchés financiers, la Banque de France et la Direction générale du Trésor lancent un groupe stratégique de place dédié à l'innovation et à la tokenisation de la finance

Afin de favoriser la contribution de la technologie des registres distribués à l'amélioration du financement de l'économie française et européenne, le groupe stratégique coordonné par les trois autorités a pour but d'identifier des projets concrets et de faciliter l'adoption de cette technologie.

Ce groupe stratégique, piloté par MM. Denis Beau, premier sous-gouverneur de la Banque de France et président désigné de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), Christophe Bories, chef du Service du financement de l'économie à la Direction générale du Trésor, et Sébastien Raspiller, secrétaire général de l'Autorité des marchés financiers, rassemble des institutions concourant à l'écosystème de la place financière (émetteurs, investisseurs, intermédiaires financiers et fournisseurs d'infrastructures). Il vise à faciliter une adoption large et performante de la tokenisation - c'est-à-dire les émissions d'instruments financiers et les réalisations d'opérations financières reposant sur la technologie des registres distribués (distributed ledger technology ou DLT).

Dans un contexte d'accélération des initiatives à l'international, le groupe aura également pour objectif d'identifier les risques que ferait peser une adoption trop lente de ces technologies sur la compétitivité de la place financière européenne, voire sur la souveraineté financière de l'Union.

Ces travaux s'inscrivent pleinement dans l'agenda européen d'Union de l'épargne et de l'investissement, et vise à accompagner la mise à disposition à l'automne 2026 d'une monnaie numérique de banque centrale interbancaire dite de « gros » en euro, par les banques centrales de l'Eurosystème.

Le groupe stratégique pourra enfin contribuer au groupe de travail franco-allemand annoncée en janvier dernier par les ministres de l'Économie et des Finances sur la finance tokenisée.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les travaux du groupe stratégique viseront à identifier et faciliter des projets concrets, au nombre desquels :

- la mise en place d'un actif de règlement privé sous forme tokenisée (dépôts tokenisés et stablecoins) et son articulation avec la monnaie numérique de banque centrale interbancaire,
- la tokenisation du marché des instruments financiers, en commençant par le marché des titres de créances négociables à court terme NEU-CP,
- les modèles industriels pour les infrastructures de marchés financiers reposant sur la DLT,
- le développement des fonds tokenisés.

Un rapport sera publié à l'été 2026 comportant analyses techniques et recommandations concrètes sur ces différents sujets.

Liste des institutions participantes¹ :

- AFTE – Association Française des Trésoriers d'Entreprise
- Amundi
- ARDIAN
- BNP Asset Management
- BNP Paribas
- Caisse des Dépôt et Consignations
- Crédit Agricole
- Euroclear
- Euronext
- Groupe BPCE – Banque Populaire Caisse d'Épargne
- LCH SA
- OFI Invest
- Société Générale

Contacts presse :

AMF : 01 53 45 60 28

Banque de France : 01 42 92 39 00 – presse@banque-france.fr

Direction générale du Trésor : 01 44 87 73 24 – presse@dgtresor.gouv.fr

¹ Des possibilités de contribution aux différents projets concrets listés ci-dessus seront ouvertes aux entités non participantes qui le souhaiteraient